

20 Septembre au 20 Octobre

Les 4 Cies sont respectivement cantonnées :

- 13° Cie à Germaine : 1 peloton à la Ferme de *illisible* à la disposition du 4° Bureau ; un peloton dans les baraques de la gare de *illisible*, à la disposition de Cdt d'Étapes de la Gare.
- EM et 14° Cie à Champolat, à la disposition du Service Forestier
- 15° Cie à Nanteuil la Fosse
- 16° Cie : Baraquements des Camps du Génie : un peloton à la disposition du Cdt des Étapes de la Gare ; un peloton à la disposition du 4° Bureau, section des Munitions.

3 Octobre

La 16° Cie est mise à la disposition du Service Forestier et va cantonner à Poucray.
M. le MAM de 1° Classe Boudin passe au 115° D'Artillerie Lourde, 3° Groupe, SP 155.
M. Le MAM de 1° Classe Ferry de la de la Bellonne du 115° RAL, 3° Groupe passe au 4° Btn du 259° RIT (ne rejoint pas).

7 Octobre

M.M. les Capitaines Quantin et Cartier sont nommés Chevaliers de la Légion d'honneur par décret du 7 Octobre.

8 Octobre

M. le Lt Daquin de Saint Prix passe au 9° RIT, en surnombre, Major de Cantonnement à La Neuville aux Larris.

14 Octobre

M. le Lt Lorrain passe au 9° RIT, en surnombre, Major de Cantonnement de Chambrécý.
M. le Lt Pageault passe au 9° RIT ; en surnombre, Major de Cantonnement à Vincelles.

15 Octobre

M. le Cne Quantin, atteint par la limite d'âge, est rendu à la vie civile. Il se retire à Mont (S et L).
M. le MAM Routhier Armand, Hôpital Temporaire N° 24 à Epernay est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du MAM de 1° Classe de Ferry de Bellone qui reçoit une autre affectation

? Octobre

L'EM du Btn quitte Champlat et va cantonner à Nanteuil la Fosse.
Le même jour, la 14° Cie va occuper les baraquements de l'ancienne scierie du Cadran et reste à la disposition du Service Breslier pour l'exploitation et la coupe du bois de la Fontaine de l'Aulne.

? Octobre

M. Bourgeac, Lt de Réserve au 78° RI est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du Cne Quantin atteint par la limite d'âge.

? Novembre

M. Férat, Capitaine Cdt la 16° Cie, est désigné pour le Service des Chemins de Fer du Nord. Il rejoint son poste par Calais. Rayé des contrôles du 4° Btn le 18 Novembre.

18 Novembre

M. Faigt, Cne de Réserve au 281° RI, est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du Cne Férat.

23 Novembre

La 13° Cie se porte de Germaine à Bouleuse, transport par camions autos, pour se mettre à la disposition du Général Cdt le Génie de l'Armée.

29 Novembre

Le Btn reçoit un renfort de 51 hommes provenant des batteries des voies de 0,60 de l'Armée.

30 Novembre

Le Chef de Btn Dacher, Cdt le 4° Btn du 259° RIT, est nommé par décision du Général Cdt la 5° Armée, au Commandement d'Étapes de la gare de Germaine.
Le même jour, l'EM quitte Nanteuil la Fosse et va cantonner à la station de Germaine. Les diverses unités du Btn sont respectivement cantonnées :

- EM : station de Germaine, Cdt d'Etapes de gare
- 13° Cie à la Bouleuse, à la disposition du Génie, cantonnée au Camp
- 14° Cie au Cadran, à la disposition du Service Forestier, cantonnée aux baraques de la scierie
- 15° Cie à Nanteuil la Fosse à la disposition du Service Forestier, cantonnée dans le village
- 16° Cie à Pourcy -- --

1° Décembre

M. le S/s Lt Berbessou, venant du 47° RI est affecté au Btn ; arrive au Corps et passe à la 16° Cie en remplacement du Lt Bouvard.

3 Décembre

La 16° cie quitte Pourcy par voie de terre pour se rendre à Germaine et se mettre à la disposition :
- 1° peloton : stockage du GPA6
- 2° peloton : stockage de vivres et matériel, gare de Germaine

4 Décembre

La 13° Cie est mise à la disposition de l'Intendant de l'Armée pour les battages
Cette Cie se porte de Bouleuse à la Ferme d'Aulnay, à 2 Km Nord de Ville en Tardenois moins les détachements suivants qui se rendent :
- 1 caporal et 12 hommes à Chaumusy
- 1 caporal et 10 hommes à Verneuil
- 1 caporal et 10 hommes à la Chapelle.
Le restant de la Cie est à la disposition de M. l'Officier Gestionnaire chargé des ressources locales.

18 Décembre

M. le Lt Doyen affecté au Btn, arrive au Corps et prend le commandement de la 15° Cie.
Le même jour, le Lt Bourgeau passe au 47° RIT.

21 Décembre

Une section constituée par la 14° Cie, stationnée au Cadran, complétée à 1 officier (M. Gentil, S/s Lt) , 2 sergents, 4 caporaux et 44 hommes, est mise en route sur Amiens, à destination de Commandant Supérieur Région Nord.

25 Décembre

Le Btn reçoit 6 adjudants, 3 sergents et 33 caporaux provenant des Btns type Campagne.

1918

2 Janvier 1918

Le Btn reçoit un renfort de 28 hommes venant de Dépôt du Corps (56° RI à Chalon).

8 Janvier

Le Cne Boucher Cdt la 14° Cie est nommé par décret du Président de la République, Chevalier de la Légion d'Honneur.

11 Janvier

Les 36 hommes de la 13° cie cantonnés, 10 hommes à Muizon, 26 à Bouleuse, mis à la disposition de l'Intendant de l'Armée, sont mis au service du Général Cdt le Génie (Service des Routes).
A cette date, le Cne et les services de la Cie quittent la Ferme d'Aulnay et vont cantonner à Bouleuse et se grouper aux hommes mis à la disposition du Service du Génie.

12 Décembre

Tous les détachements de la 13° Cie occupés aux battages rentrent à Bouleuse pour travailler au Service Routier.
Après l'exécution de ce Mouvement, la 13° Cie sera répartie de la façon suivante :
- Cdt de Cie et portion principale à Bouleuse
- 30 hommes à l'HOE de Tramery
- 30 hommes à Verneuil à la disposition du Service Forestier.